

NOTE DE POSITIONNEMENT DU WOMEN 7 2026

Présidence française du G7 :
Défendre et promouvoir l'égalité
de genre dans un contexte difficile



SOMMAIRE

Introduction

Page 1

01

For a summit and deliverables integrating gender equality and feminist perspectives

Page 2

02

Promouvoir un engagement financier durable en faveur de l'égalité de genre, en particulier à travers les organisations féministes

Page 3 à 4

03

Protéger les droits des filles, adolescentes, femmes et des personnes LGBTQIA+ dans toute leur diversité face aux attaques conservatrices

Page 4 à 5

04

Assurer des espaces numériques sûrs pour les filles, femmes et les activistes, et pour les démocraties

Page 6 à 7

05

Assurer une justice économique de genre

Page 8 à 9

06

Adopter une approche féministe de lutte contre la faim et assurer la sécurité nutritionnelle pour tous·tes

Page 9 à 10

07

Lutter contre les inégalités de genre dans et par l'éducation

Page 11

08

Mettre les enjeux de genre au cœur de la réponse aux crises

Page 12

09

Prendre la mesure des impacts du changement climatique sur les enjeux de genre

Page 13 à 14

INTRODUCTION

Le 1er janvier 2026, la France a pris officiellement la présidence du G7 à la suite du Canada, avec pour ambition principale d'adresser "les déséquilibres mondiaux". Cette présidence se déroule dans un contexte international de remise en cause du multilatéralisme et de la solidarité internationale, y compris au sein du G7 par l'administration américaine, et de baisse historique des financements de l'aide publique au développement dans le monde¹. Les alliés historiques de la France se font de moins en moins vocaux sur les enjeux d'égalité de genre, et certains États membres du G7 comme les États-Unis ou l'Italie s'affichent ouvertement en adversaires des droits des filles, des adolescentes, des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans toute leur diversité.

Les organisations constitutives du Women 7 appellent les États membres du G7, alliés et progressistes en matière d'égalité de genre à ne pas reculer sur ces sujets en cas de pressions au sein du G7, et à trouver des voies pour accroître les collaborations avec les membres du G7 et États invités qui sont disposés à agir en faveur de l'égalité de genre. Plus précisément, le W7 s'est donné trois objectifs :

1

Promouvoir l'égalité de genre comme priorité politique française, dans le cadre du G7 et dans les espaces annexes.

2

Obtenir la reconnaissance du rôle fondamental des associations féministes et le maintien et/ou le renouvellement de leur soutien financier.

3

De faire de la PFG7 une séquence de remobilisation autour des droits humains et du multilatéralisme.





La présente note de positionnement du W7 vise à détailler les positionnements et les recommandations du collectif en matière d'égalité de genre.

¹ Selon l'OCDE, en 2024, l'APD des pays membres du CAD a diminué pour la première fois en six ans, enregistrant une baisse de 7,1 % en termes réels par rapport à 2023 : cela ne reflète pas encore l'arrêt des financements USAID.

01

POUR UN SOMMET ET DES LIVRABLES INTÉGRANT L'ÉGALITÉ DE GENRE ET LES PERSPECTIVES FÉMINISTES

Alors que l'architecture officielle de la présidence française du G7 n'a pas de ministérielle dédiée aux sujets d'égalité de genre, nous recommandons aux États de :

-  **Transversaliser les enjeux d'égalité de genre et de diplomatie féministe dans toutes les filières du G7, au Sommet d'Évian et dans tous les livrables, en adoptant une approche intersectionnelle** qui prend en compte la manière dont les discriminations liées au genre, à l'origine, à la classe sociale, au handicap, à l'âge ou à l'orientation sexuelle peuvent se cumuler et se renforcer ;
-  **Mettre en place des mécanismes solides de redevabilité pour l'égalité de genre.** Pour cela, les États membres du G7 doivent d'une part assurer la redevabilité sur l'ensemble des initiatives en matière d'égalité de genre prises dans le cadre des G7 précédents, dont les engagements pris lors de la précédente présidence française de 2019, notamment la Déclaration de Biarritz et l'initiative Priorité à l'égalité. D'autre part, les États doivent assortir les engagements et les livrables qui seront élaborés en 2026 sous présidence française de mécanismes de redevabilité opérationnels et robustes ;
-  **Garantir la participation des OSC à la construction du G7 et à sa réalisation.** Nous appelons les États à reconnaître sans équivoque le rôle clé des sociétés civiles pour informer les décisions des pouvoirs publics. Les organisations de la société civile, membres et non membres du G7, notamment les OSC et les mouvements féministes ainsi que les organisations de jeunes féministes des Suds, doivent être pleinement et significativement intégrées et associées à l'ensemble des différents temps préparatoires du G7 et au Sommet d'Évian. Ces organisations ont également un rôle clé à jouer dans les processus de suivi et d'évaluation de la présidence française du G7 ;
-  Pour cela, il est **essentiel de faciliter et garantir l'accès aux visas**, notamment pour que les militant·es et activistes féministes puissent accéder à l'espace Schengen et aux lieux de prise de décisions autour de la présidence française du G7 et au-delà, et ce, partout dans le monde.

02

PROMOUVOIR UN ENGAGEMENT FINANCIER DURABLE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DE GENRE, EN PARTICULIER À TRAVERS LES ORGANISATIONS FÉMINISTES

Malgré leur impact reconnu, les organisations féministes ne reçoivent qu'une part infime de l'aide internationale. Selon l'OCDE, en 2024, seul 5,7 % de l'APD bilatérale avait l'égalité de genre comme objectif principal et moins de 1% atteignait directement les organisations féministes.² Dans un contexte marqué par la réduction des espaces civiques, la criminalisation croissante de l'action associative et la montée des mouvements anti-droits, leur sous-financement compromet directement leur capacité d'action, de protection et d'accompagnement des communautés qu'elles soutiennent. Selon ONU Femmes, près de la moitié des organisations de femmes œuvrant dans des contextes humanitaires pourraient être contraintes de fermer dans les six mois à venir en raison de coupes budgétaires.³ Nous recommandons aux États de :



Retrouver une trajectoire ascendante de l'aide publique au développement (APD) pour atteindre 0,7% de leur revenu national brut (RNB), comme rappelé dans la déclaration finale de la Conférence sur le financement du développement de Séville, et allouer une part significative à l'égalité de genre via des cibles d'APD marquées genre ambitieuses ;







Garantir des financements directs, flexibles, mutualisés et durables pour les mouvements féministes de base et les organisations de défense des droits des filles, adolescentes, femmes et personnes LGBTQIA+ dans toute leur diversité, qui constituent les actrices du changement les plus efficaces. Cela implique la mise en place de financements pluriannuels permettant non seulement de soutenir les activités mais également les frais de fonctionnement et la pérennité des structures ;



Garantir les financements alloués aux organisations féministes. Pour cela, créer, maintenir des fonds pour les organisations féministes, à l'instar du Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) en France, qui doit être pérennisé au-delà de 2027 en le dotant de ressources suffisantes, et **promouvoir la création de fonds analogues dans les autres pays du G7** ;

² OCDE, Development Finance for Gender Equality, 2025

³ ONU Femmes, At a Breaking Point: The Impact of Foreign Aid Cuts on Women's Organizations in Humanitarian Crises Worldwide, 2025


-  **Lever les contraintes administratives et réglementaires** qui excluent de fait les groupes locaux et les structures qui ne sont pas formellement enregistrées de l'accès aux financements internationaux en intégrant des ressources dédiées à la protection et à la sécurité des militantes, en soutenant la justice linguistique et l'accessibilité, afin de permettre la participation effective de toutes les actrices du mouvement féministe ;
-  **Renforcer les fonds féministes d'urgence à décaissement rapide** afin de permettre aux organisations féministes de répondre efficacement aux crises et maintenir leurs actions dans des contextes d'urgence ;
-  **Inciter les fondations et les entreprises à prendre une part plus active dans la construction de sociétés égalitaires.** Bien que les financements privés ne puissent et ne doivent en aucun cas se substituer à ceux des États ni des organisations internationales, ils doivent être mis à contribution et soutenir les actions définies par les OSC elles-mêmes. Leurs financements doivent impérativement promouvoir l'égalité de genre et les droits humains ;
-  **Mettre en place des budgets prenant en compte le genre (gender budgeting) dans tous les ministères et pour décliner chacune des politiques publiques.** La budgétisation sensible au genre doit se traduire dans l'ensemble des politiques publiques et des services sociaux de base robustes, dont les déficiences aujourd'hui affectent les femmes et les filles de façon disproportionnées.


03


PROTÉGER LES DROITS DES FILLES, ADOLESCENTES, FEMMES ET DES PERSONNES LGBTQIA+ DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ FACE AUX ATTAQUES CONSERVATRICES


Les attaques contre les filles, adolescentes, femmes et personnes LGBTQIA+ dans toute leur diversité, ainsi que contre les défenseur·ses des droits humains sont systématiques et en hausse à l'échelle mondiale.⁴ Face au backlash et à la montée en puissance du conservatisme, des extrêmes droites et du populisme, nous appelons les États à :


⁴ Front Line Defenders, [Global Analysis 2023/2024](#), 2024

-  **Reconnaître, anticiper et lutter activement contre le recul des droits et celui de la démocratie ainsi que contre les mouvements anti-droit et anti-choix ;**

-  **Mettre en place des stratégies solides pour protéger et soutenir les militantes féministes et LGBTQIA+,** les défenseur·ses des droits humains, les leader·euses, les porte-paroles et leurs organisations. Cela inclut la réaffirmation publique de leur travail légitime, la mise en place de mécanismes d'aide d'urgence, le financement de leurs organisations ainsi qu'une pression diplomatique sur les États qui répriment la société civile et mettent en danger les défenseur·ses des droits humains ;

-  **Garantir l'accès et soutenir la pleine participation des organisations féministes et LGBTQIA+ de la majorité globale aux espaces de décision internationaux et multilatéraux.** La consultation significative de ces organisations est clé pour s'assurer que leurs expertises soient entendues et prises en compte dans ces espaces. Dans de nombreux contextes où l'espace civique est verrouillé au niveau national, ces forums constituent parfois les seuls espaces permettant aux organisations de porter leurs revendications, documenter les violations et faire entendre leurs voix ;



-  **Défendre sans compromis les engagements internationaux et les financements en faveur de l'autonomie corporelle, des droits et de la santé sexuels et reproductifs (DSSR) et des droits des personnes LGBTQIA+,** et protéger les acquis normatifs dans les espaces multilatéraux clés, qu'il s'agisse des Nations Unies (tels que la CSW, la CPD ou la WHA) des forums régionaux ou des contextes nationaux ;

-  **Mettre en œuvre des politiques étrangères féministes** fondées sur les droits humains, l'antiracisme et l'intersectionnalité, visant à transformer les rapports de pouvoir et à s'attaquer aux systèmes imbriqués de domination, patriarcat, colonialisme, capitalisme, validisme et classisme, qui perpétuent les inégalités mondiales.

04

ASSURER DES ESPACES NUMÉRIQUES SÛRS POUR LES FILLES, FEMMES ET LES ACTIVISTES, ET POUR LES DÉMOCRATIES


Les violences fondées sur le genre et les discours masculinistes en ligne sont en croissance exponentielle. 84% des victimes de violences en ligne sont des femmes.⁵ Les filles et les adolescentes sont particulièrement touchées par le harcèlement sur les réseaux sociaux,⁷ qui est à son paroxysme lorsqu'elles ont entre 14 et 16 ans.⁶ Ces actes entraînent de lourdes conséquences psychologiques voire physiques pour les survivant-es. Ils entraînent la silenciation (1 fille sur 5 renonce à interagir sur ses réseaux sociaux) et s'inscrivent dans un continuum des violences sexistes et sexuelles, qui s'exercent en ligne et hors ligne (harcèlement de rue, violences fondées sur le genre, agression, pouvant aller jusqu'au viol et au féminicide). De plus, la désinformation et la mésinformation, facilitées par l'IA, limitent l'accès des filles et adolescentes dans toute leur diversité à des informations fiables. Ces technologies ne sont pas neutres, elles sont le reflet des sociétés patriarcales et reproduisent voire exacerbent les biais, inégalités et violences de genre qui y sont perpétrées. Nous recommandons aux États de :


-  **Renforcer l'arsenal juridique, politique et budgétaire en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) en ligne et hors ligne**, pour lutter contre leurs causes structurelles, en intégrant une approche intersectionnelle, en adoptant des lois contre la violence à l'égard de femmes et des filles qui responsabilisent les plateformes de médias sociaux et d'autres plateformes en ligne tierces et en assurant une mise en œuvre effective de ces lois et politiques par l'ensemble des autorités compétentes (police, système judiciaire et parquet) ;
-  **Placer l'éducation complète à la sexualité (ECS) au cœur des politiques publiques** afin de favoriser l'égalité et le respect, de reconnaître et respecter le consentement et de lutter contre les VSS, les discriminations, le harcèlement scolaire, les inégalités, qui existent aussi bien dans la vraie vie qu'en ligne. Articuler l'ECS avec des programmes complets d'éducation aux médias, en particulier numériques, pour favoriser le développement de l'esprit critique et afin de répondre aux besoins spécifiques des filles et des jeunes femmes et de promouvoir l'égalité de genre ;


5 Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Rapport sur l'état des lieux du sexisme en France, 2026


6 Plan International, Rapport Libres d'être en ligne?, 2020


7 Plan International, Rapport Entre le vrai et le faux, 2021

-  **Poursuivre les projets de régulation des Big Tech en assurant une transparence concernant l'utilisation des données personnelles et les algorithmes** utilisés à des fins de modération; ainsi que les projets de renforcement des libertés numériques fondamentales (chiffrement, vie privée en ligne, etc.) ;

-  **Réguler strictement les outils de génération de contenus synthétiques pour empêcher la génération de contenus non consentis**, ciblant de manière disproportionnée les femmes et les personnes LGBTQIA+, qu'ils produisent des contenus à caractère sexuel (par exemple : Grok qui permet de déshabiller ("nudify") les photos de femmes) ou non, dans la mesure où la simple diffusion d'une image manipulée peut exposer une personne à des violences physiques, familiales ou communautaires.
En ce qui concerne les outils de génération de contenus synthétiques non consentis à caractère sexuel, interdire le développement et la commercialisation futurs de tels outils et exiger que les fournisseurs d'IA intègrent des garde-fous techniques empêchant ces usages dès la conception (safety by design), comme préconisé par exemple par le Parlement européen.

-  **Taxer les Big Tech sur le principe de pollueur-payeur**, pour financer les luttes contre les discours et cyberviolences sexistes ;





-  **Mettre en place des mécanismes de protection afin de défendre les libertés associatives** qui sont largement attaquées via des shadow bans, invisibilisation des contenus féministes ou LGBTQIA+... ;

-  **Renforcer la protection hors ligne et en ligne des activistes féministes** et des défenseur·e·s des droits humains, en s'inspirant des travaux des réseaux féministes et du Rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des défenseur·e·s des droits de la personne : documenter les violences faites à leur contre en ligne, renforcer leurs capacités en matière d'autodéfense numérique, garantir le chiffrement des communications de bout en bout, renforcer leur sécurité dans sa globalité (sécurité physique, numérique, financière, liberté d'expression, etc..

05

ASSURER UNE JUSTICE ÉCONOMIQUE DE GENRE

Les inégalités de genre et la pauvreté des femmes et des filles ne sont pas le fruit du hasard. Elles découlent de choix politiques et économiques faits aux niveaux mondial, régional et national, dans des systèmes dominés par des structures patriarcales. Ces décisions, loin d'être neutres, ont été prises dans des cadres institutionnels qui ignorent les réalités et les droits spécifiques des femmes et des filles, tout en renforçant les formes de pouvoir dominantes. Les inégalités et la pauvreté sont des problèmes structurels qui freinent le développement durable des individus et des sociétés. Elles entravent notre capacité collective à répondre aux grands défis mondiaux tels que les crises climatiques, sanitaires, économiques, migratoires et alimentaires, ainsi que la crise croissante du soin.⁸ Nous appelons les États à :

-  **Intégrer systématiquement le genre dans les politiques économiques et l'accès aux ressources** : Intégrer des analyses sensibles au genre dans les marchés du travail, les services et les chaînes de valeur afin de lever les barrières spécifiques rencontrées par les femmes. Cela implique également de garantir leur accès au foncier, au crédit, aux instances décisionnelles et à des formations professionnelles non stéréotypées pour favoriser une réelle autonomisation économique ;
-  **Reconnaître l'économie du soin, et ce, en prenant en compte la quantification et la redistribution du travail de soin (rémunéré et non rémunéré)**⁹. Cette prise en compte passe par des investissements pour une protection sociale universelle et les services publics de soin conformément à la recommandation de l'OIT pour atteindre 14,9% du PIB d'ici 2030. Cela doit également intégrer une approche transformative et intersectionnelle des stéréotypes liés à ce travail ;
-  **Mettre en place une fiscalité juste et sensible au genre** : Soutenir la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale, adopter des systèmes fiscaux progressifs, réduire les taxes genrées (ex : produits menstruels), individualiser l'impôt sur le revenu et financer davantage les services publics essentiels. Il est nécessaire d'intégrer une analyse genrée dans les politiques fiscales et de renforcer la production de données désagrégées ;
-  **Mettre fin aux politiques d'austérité** : Soutenir un mécanisme multilatéral permanent et indépendant pour le règlement de la dette, prenant en compte une perspective de genre, afin d'atteindre un niveau de dette assurant les droits fondamentaux et besoins essentiels des populations ;

⁸ Utilisation du mot "soin" en français pour désigner le concept de anglophone de "care"

⁹ Indicateur de l'ODD 5.4.1



Intégrer pleinement l'égalité de genre dans la transition écologique : Mettre fin aux politiques d'austérité qui pénalisent les femmes. La transition verte doit inclure les femmes dans les emplois verts qualifiés et dans les secteurs émergents, via des quotas, formations et financements adaptés. Il est également important de reconnaître les secteurs féminisés (care, social) comme faisant partie des «emplois verts» et de soutenir massivement les initiatives permettant aux femmes de bénéficier des investissements climatiques ;



Promouvoir l'entrepreneuriat féminin et la sécurité économique : Renforcer les compétences des femmes (gestion, leadership, finance) et soutenir des modèles d'entrepreneuriat collectif et non concurrentiel, notamment via les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et des programmes générateurs de revenus. Il est également nécessaire de lutter contre les violences économiques et de rendre les environnements de travail plus sûrs, en alignant les cadres juridiques nationaux sur les normes internationales (OIT C190).


06


ADOPTER UNE APPROCHE FÉMINISTE DE LUTTE CONTRE LA FAIM ET ASSURER LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE POUR TOUS-TES


Les progrès en matière de nutrition des adolescentes et des femmes restent largement insuffisants : 69% souffrent de carences en micronutriments et plus d'un milliard sont touchées par la malnutrition, l'anémie ou des déficits micronutritionnels.¹⁰ En 2024 la faim s'est encore aggravée, touchant 673 millions de personnes, avec un fossé femmes-hommes croissant, les femmes déclarant davantage d'insécurité alimentaire partout.¹¹ Ces inégalités sont une conséquence et une cause structurelle de la faim : manque d'accès à la planification familiale, services de nutrition mal intégrés, violences fondées sur le genre et inégalités persistantes d'accès aux ressources et à une alimentation saine. Repositionner la nutrition comme une question féministe et placer la nutrition des femmes et des filles au cœur des politiques publiques est indispensable pour comprendre comment les différentes formes d'oppression se cumulent et alimentent ces dynamiques. Nous appelons les États à :


¹⁰ UNICEF, *Undernourished and Overlooked Report*, 2023.


¹¹ SOFI, *Rapport L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, 2025.

-  **Améliorer l'accès des femmes et des filles à une alimentation saine en soutenant la production locale d'aliments nutritifs**, en limitant le marketing des produits ultra-transformés et en rendant les aliments frais plus abordables. Agir sur l'environnement alimentaire constitue une mesure rapide et essentielle pour réduire les inégalités nutritionnelles de genre ;

-  **Intégrer la nutrition dans les systèmes de santé et la planification familiale :** Intégrer systématiquement la nutrition dans les soins de santé primaires, y compris en planification familiale: dépistage, supplémentation (MMS, IFA, calcium) et counseling doivent être accessibles à toutes les femmes et adolescentes. Cette intégration, appuyée par des travailleuses communautaires, permettrait de réduire l'anémie et d'offrir une prise en charge continue, aujourd'hui largement insuffisante ;

-  **Favoriser le leadership féminin dans les systèmes alimentaires :** garantir l'accès des femmes au foncier, au crédit et aux chaînes de valeur et soutenir les entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes. Les productrices restent exclues des ressources et des décisions malgré leur rôle central. Ces réformes augmenteraient leur autonomie économique, amélioreraient la diversité et la qualité nutritionnelle des ménages ;




-  **Investir dans la collecte de données régulières, harmonisées et sexospécifiques sur la qualité des régimes alimentaires, les carences micronutritionnelles et la couverture des interventions.** Comblent ces lacunes est essentiel pour piloter efficacement les politiques nutritionnelles en rendant visibles les besoins des femmes, en orientant les ressources et en renforçant la redevabilité des engagements nationaux et internationaux ;

-  **Soutenir la mise en œuvre du droit à la sécurité sociale tel que défini dans la recommandation 202 par l'OIT.** Reconnaître le Care comme étant une responsabilité collective et investir dans des systèmes nationaux de Care ainsi que dans les services publics nationaux pour rééquilibrer la responsabilité du travail du care qui incombe, de façon disproportionnée, aux filles et aux femmes. Soutenir les États dans l'adoption de politiques garantissant l'accès à l'eau salubre, à un réseau d'assainissement, ainsi qu'à des services universels de garde d'enfants, des congés familiaux rémunérés, l'accès à l'éducation et à des soins de santé (incluant les DSSR) de qualité afin de soutenir la création d'un régime de protection sociale universel et féministe sensible aux questions nutritionnelles.

07

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE GENRE DANS ET PAR L'ÉDUCATION

Les inégalités de genre en matière d'éducation¹² ont des conséquences majeures tant pour le devenir des filles, adolescentes et jeunes femmes que sur le développement social et économique de leurs communautés et pays.¹³ Face à l'explosion des besoins des filles¹⁴, adolescentes et jeunes femmes en raison de la multiplication des crises, face à la crise du financement de l'éducation¹⁵ et notamment le sous-financement de l'éducation en contexte de crise, nous recommandons aux États de :


-  **Assurer l'investissement nécessaire dans l'éducation, y compris en contexte de crises, en priorisant les pays et les populations les plus vulnérables, dont les filles, les adolescentes, les jeunes femmes et les personnes LGBTQIA+ :** la diversification des ressources et la mobilisation de financements innovants sont des leviers utiles. Toutefois, ils ne sauraient se substituer aux financements publics et leur usage doit rester strictement encadré (risques de fragmentation, d'exclusion des populations les plus marginalisées, notamment les filles les plus vulnérables). Leur mobilisation doit s'appuyer sur des normes éthiques claires fondées sur l'inclusion, l'égalité de genre, la transparence et la responsabilité ;
-  **Soutenir la priorité donnée par le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) aux enjeux de genre** et allouer les financements nécessaires à cette priorité dans le cadre de la reconstitution prochaine des financements du PME ;
-  **Garantir une éducation transformatrice des rapports sociaux de genre :** poursuivre et étendre à d'autres pays l'initiative « Priorité à l'égalité » adoptée par le G7 en 2019, permettant une planification sectorielle de l'éducation intégrant une approche promotrice de l'égalité de genre à tous les niveaux (programmes et supports pédagogiques, sécurité sur le chemin, aux abords et au sein de l'école, formation des enseignant.es, toilettes séparées, points d'eau...) ;

¹² 133 millions de filles dans le monde sont privées de leur droit à l'éducation au niveau primaire et secondaire. Les filles en situation de handicap, les jeunes LGBTQIA+, les filles autochtones ou issues de minorités ethniques, vivant dans des contextes de conflit, de crise ou dans des régions pauvres et isolées - sont les premières victimes d'inégalités en termes d'éducation. UNESCO, Global Education Monitoring Report, 2023.

¹³ L'UNESCO estime le coût mondial de l'inaction dans l'éducation à 10 000 milliards de US\$ pour l'économie mondiale (UNESCO, Le prix de l'inaction. : les coûts privés, fiscaux et sociaux à l'échelle mondiale des enfants et des jeunes qui n'apprennent pas; profils par pays, 2025). À l'inverse, chaque année passée par une fille à l'école augmente son futur revenu de 10 à 20% (UN Women The Gender Snapshot 2022, 2022).

¹⁴ Plus de 234 millions d'enfants vivant dans des contextes de crises ont besoin d'un soutien éducatif urgent. 85 millions ne sont pas scolarisés, dont 52% de filles (Education Cannot Wait, Global Estimates 2025 Update, January 2025).

¹⁵ L'UNESCO fait état d'un manque de 97 milliards de US\$ annuel pour l'atteinte de l'ODD4 (UNESCO, Les pays ont-ils les moyens de financer leurs points de référence nationaux pour l'ODD 4 ? 2023).


 **Soutenir l'éducation complète à la sexualité (ECS) dans et en dehors de l'école.** L'ECS doit permettre de créer une culture de l'égalité, du consentement, de la lutte pour les DSSR, contre les violences et contre la désinformation largement utilisée par les mouvements anti-choix. Les pays du G7 doivent assurer : a) la mise en place de financements dédiés et mise en lien avec les associations spécialisées; b) l'intégration de l'ECS dans la politique sociale européenne; c) l'application de l'ECS, conformément à la Directive sur les violences faites aux femmes et son considérant 742; d) la mise en place d'un cadre de redevabilité de l'application de l'ECS ; e) la consultation d'expert-es et d'associations suite à la publication de rapports de suivi ;

 **Flécher des financements vers l'éducation non formelle** des membres des organisations féministes conduites par des filles, adolescentes et jeunes femmes.

08

METTRE LES ENJEUX DE GENRE AU CŒUR DE LA RÉPONSE AUX CRISES

Face à la multiplication des crises et conflits impactant de manière spécifique les filles, les adolescentes, les jeunes femmes et les personnes LGBTQIA+¹⁶ ; face à une insuffisante prise en compte des besoins particuliers des adolescentes dans les cadres internationaux tels que les agendas Jeunes, Paix et Sécurité et Femmes, Paix et Sécurité des Nations Unies et face à une insuffisance de leur participation aux processus de paix et de résolution des conflits,¹⁷ nous recommandons aux États de :

 **Développer des programmes transformateurs en matière de genre et/ou à minima sensibles au genre**, visant à faire évoluer les stéréotypes néfastes, la discrimination structurelle et l'exclusion des femmes et des filles et personnes non binaires ; prioriser les besoins et droits spécifiques des filles et jeunes femmes dans le cadre de l'aide humanitaire en finançant des programmes multisectoriels axés sur la protection et la lutte contre les violences basées sur le genre, la santé sexuelle et reproductive et l'autonomisation socio-économique ;

¹⁶ Aujourd'hui, environ 400 millions d'enfants vivent dans des zones de conflits ou les fuient (OCHA, Global Humanitarian Overview 2025, 2025). Les filles, adolescentes, jeunes femmes et personnes LGBTQIA+ font face à des risques spécifiques : plus d'1 fille sur 4 se sent exposée quotidiennement au risque d'agression sexuelle (Plan International, Still We Dream, 2024) et elles ont 2 fois plus de risques d'être déscolarisées que les garçons (UNICEF, Girls Education: Gender equality in education benefits every child, 2022).

¹⁷ ONU, Les Absents de la Paix : Étude Indépendante sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité, 2021

- **Placer les filles, adolescentes et jeunes femmes au centre des actions et programmes humanitaires** : elles doivent être considérées comme actrices et motrices de changement et leur participation (notamment au travers de l'institutionnalisation de processus participatifs) et leadership doivent être promus à toutes les étapes des projets, de manière sûre et authentique ; davantage de ressources doivent être allouées aux organisations et réseaux dirigés par des filles et des jeunes femmes, qui œuvrent à la paix et à la résolution de conflits ; des partenariats équitables avec des organisations locales féministes ou de défense des droits des filles, y compris celles dirigées directement par les filles et jeunes femmes, doivent être créés ;
- **Renforcer l'éducation au service de la prévention des conflits et de la construction de la paix**, notamment en finançant des programmes promouvant dès le primaire et le secondaire une éducation à la paix et à la citoyenneté, y compris aux droits humains et l'égalité de genre ;
- **Mettre pleinement en œuvre les agendas Femmes, Paix et Sécurité et Jeunes, Paix et Sécurité à travers un portage politique et des financements dédiés**, avec une meilleure intégration du genre, y compris dans la collecte des données (à minima par sexe et âge) ;
- **Rejoindre et financer le Call to Action on GBV**: la violence fondée sur le genre demeure l'un des principaux obstacles à la santé, à l'autonomie et à la sécurité des femmes et des filles, en particulier dans les contextes de crise. En s'y engageant, les États et organisations renforcent une réponse collective capable de prévenir les violences, protéger les survivant·es et garantir des services essentiels fondés sur leurs droits.¹⁸

09

PRENDRE LA MESURE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ENJEUX DE GENRE

D'ici 2050, jusqu'à 158 millions de femmes et de filles pourraient basculer dans l'extrême pauvreté en raison des effets du dérèglement climatique – soit 16 millions de plus que les hommes dans la même situation.¹⁹ Pourtant, les femmes ne sont pas seulement les premières victimes : elles sont des actrices irremplaçables de la résilience, de l'adaptation, de la préservation de la biodiversité et de la protection et gestion des ressources naturelles. Leurs voix doivent être au cœur des décisions du G7. Nous recommandons aux États de :

¹⁸ Call to Action on Protection from Gender Based Violence in Emergencies, 2022.

¹⁹ ONU Femmes, Gender Snapshot 2024 / Feminist Climate Justice Framework, 2023

- Prendre en compte systématiquement le changement climatique comme un facteur aggravant des inégalités de genre** : Le changement climatique n'est pas neutre; il augmente le travail non rémunéré des femmes et impacte négativement leur santé, en particulier la santé physique et mentale. Les femmes, filles et adolescentes, dans toute leur diversité, sont en première ligne des crises environnementales et, simultanément, les gardiennes des solutions. La dégradation de l'environnement, de la biodiversité et l'épuisement des ressources nuisent directement au tissu social et donc aux droits et à l'avenir des filles ;
- Appeler les États à respecter leurs engagements et mettre en valeur la collecte et le partage des données tangibles de terrain** : Les enjeux climatiques, de biodiversité, de désertification et de souveraineté alimentaire transcendent les frontières et concernent toutes les sociétés. Leurs effets sur les droits des femmes et des filles, ainsi que sur les inégalités de genre dans les pays du Sud, documentés par les communautés elles-mêmes, sont mesurables, et doivent être résolus de manière urgente. Soutenir la collecte de données permettrait d'améliorer la qualité des politiques publiques, de renforcer la justice de genre et de développer des réponses plus efficaces face aux crises environnementales ;
- Assurer la participation pleine et significative des femmes et légitimer leur expertise dans toutes les instances décisionnelles pour le climat, l'environnement et la biodiversité** : Il est essentiel de garantir une place centrale aux citoyennes au sein des instances multilatérales, qui sont systématiquement exclues des cercles de pouvoir. Nombre de solutions au changement climatique sont portées par des femmes locales, gardiennes de savoirs environnementaux ancestraux et pionnières de l'adaptation. Le rôle du G7 est de les soutenir, les reconnaître et les intégrer dans les mécanismes multilatéraux ;
- Mettre en place des programmes transformateurs en matière de genre – et/ou a minima sensibles au genre - dans la lutte contre le changement climatique** : Les filles, adolescentes, femmes et personnes LGBTQIA+, dans toute leurs diversités, ne sont pas seulement les victimes de ce changement ou les actrices de la résilience et de l'adaptation: elles jouent également un rôle crucial dans l'atténuation du changement climatique, à travers la préservation des forêts, la protection de la biodiversité, la transition vers des pratiques agricoles durables, la transition énergétique juste et la réduction des émissions liées aux intrants chimiques ;
- Mettre en place des mécanismes de redevabilité mesurables des États traitant de l'intersection genre et climat.**

Contacts - Secrétariat Women 7 2026

- **Lucie Daniel** pour Equipop – lucie.daniel@equipop.org – +33 (0)6 76 83 44 84
- **Laura Audouard** pour Plan International France – laura.audouard@plan-international.org
- **Mathilde Henry** pour CARE France – henry@carefrance.org
- **Noémie Gardais** pour le Planning Familial – noemie.gardais@planning-familial.org
- **Fawzia Baba-Aissa** pour le Fonds pour les Femmes en Méditerranée – fbaba@medwomensfund.org



